Seul le discours prononcé fait foi

LUXEMBOURG

Déclaration de S.E. Monsieur Jean ASSELBORN,
Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères

68ème session ordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies

New York, le 27 septembre 2013

Statement by H.E. Mr. Jean ASSELBORN,
Deputy Prime Minister, Minister for Foreign Affairs

68th ordinary session of the General Assembly
of the United Nations

New York, September 27th, 2013

Monsieur le Président,

Vous avez placé cette 68ème session de l'Assemblée générale, ainsi que ce débat général sous le thème « Le programme de développement pour l'après-2015 : Préparons le terrain ! ».

Vous nous avez appelés à nous montrer audacieux et ambitieux, à œuvrer ensemble à un même objectif, à démontrer au monde que nous n'accepterons pas l'échec, à exercer notre responsabilité collective en vue d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir un développement durable.

Le Luxembourg est prêt à ce faire. Nous sommes prêts à nous engager pour un nouveau partenariat mondial, basé sur une compréhension commune de notre humanité partagée, sur un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle, sur une action dans la concertation, qui embrasse la sécurité, le développement, la gouvernance, les droits de l'homme et l'état de droit.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Vivre à l'abri de la peur, des conflits et de la violence est le droit humain le plus fondamental, et pourtant nous assistons tous les jours à des violations inqualifiables du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

L'emploi de missiles, de bombes incendiaires et de bombes à sous-munitions, l'emploi d'armes chimiques, l'imposition systématique d'états de siège, les déplacements forcés, la torture, les violences sexuelles, les violations et abus commis à l'encontre des enfants, plus de 2 millions de réfugiés, plus de 100.000 morts: le bilan de deux ans et demi de répression brutale et de conflit en Syrie fait froid dans le dos. La liste des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité commis au quotidien ne cesse de s'allonger. Face à cette horreur, je ne me lasserai pas de répéter : la situation en Syrie doit être référée à la Cour pénale internationale.

Permettez-moi de citer le Haut-Commissaire pour les réfugiés, António Guterres : « La Syrie est devenue la grande tragédie de ce siècle – une calamité humanitaire indigne avec des souffrances et des déplacements de populations sans précédent dans l'histoire récente ». Les Syriens ont besoin d'assistance, maintenant. Et ils y ont droit en vertu des critères d'humanité les plus élémentaires codifiés dans le droit international humanitaire. Il est urgent que la Syrie réponde aux demandes des acteurs humanitaires, qu'elle facilite l'accès immédiat, libre et sans entrave aux populations affectées. Il est urgent de lever les obstacles bureaucratiques, d'assurer l'acheminement des fournitures médicales, d'établir des pauses humanitaires, d'ouvrir des routes humanitaires et de permettre l'accès transfrontalier et à travers les lignes de front aux populations affectées.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Luxembourg s'emploie, avec l'Australie, à amplifier les demandes des acteurs humanitaires aux parties au conflit en Syrie,

à les ancrer dans un message commun du Conseil de sécurité. J'espère que ces efforts aboutiront très prochainement.

En effet, si nous avons su progresser ces derniers jours sur la question des armes chimiques, si nous allons adopter dans les prochaines heures une résolution du Conseil de sécurité mettant en place un dispositif fort et contraignant afin de mettre sous contrôle et de démanteler dans les meilleurs délais les armes chimiques syriennes, nous ne pouvons, nous ne devons pas oublier la catastrophe humanitaire qui continue de se dérouler en Syrie et dans les pays voisins, en particulier au Liban et en Jordanie, mais aussi en Iraq et en Turquie. Pour sa part, le Luxembourg a tenu les promesses faites à Koweït City, le 30 janvier dernier, et nous venons de décider d'augmenter notre aide humanitaire aux populations affectées par la crise syrienne pour la porter à 7,6 millions d'euros.

L'appel vibrant lancé mardi par notre Secrétaire général doit nous interpeller tous : sortons de notre silence assourdissant ; assumons nos responsabilités, collectivement et individuellement.

Nous sommes tous d'accord : une solution pérenne au conflit syrien ne peut être que politique. Là aussi, assumons nos responsabilités; saisissons le « momentum » créé par l'accord sur les armes chimiques ; fixons une date pour la conférence de Genève II ; encourageons les parties à y participer pour enclencher enfin une dynamique, sur la base du communiqué du 30 juin 2012, qui mène vers une cessation des hostilités et vers la nécessaire transition politique en Syrie, une transition qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien.

Monsieur le Président,

Aussi dramatique soit-elle, la situation en Syrie ne doit pas nous faire oublier le sort du peuple palestinien. Elle ne doit pas nous faire oublier l'urgence de voir naître un Etat palestinien d'un seul tenant et viable, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés de l'Etat d'Israël.

Je tiens à saluer l'engagement et la détermination du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, John Kerry, en vue d'une reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. Je salue aussi le courage politique et le sens des responsabilités dont ont su faire preuve les autorités israéliennes et palestiniennes en acceptant de revenir à la table des négociations. Huit sessions ont eu lieu depuis le 14 août. Nous espérons que les pourparlers vont s'intensifier à partir du mois d'octobre et qu'ils mèneront à un résultat dans le délai convenu de neuf mois.

Tout le monde le sait. Cette initiative représente peut-être la dernière chance : on ne saurait la laisser passer. Les conséquences seraient sinon dramatiques.

Le temps est venu de prendre les décisions difficiles, les décisions historiques nécessaires, conformes à la vision des intérêts à long terme des peuples israélien et palestinien. Le temps est venu de mettre en œuvre la solution des deux Etats.

Le temps n'est pas aux actes unilatéraux qui alimentent la logique de défiance. Les constructions illégales de colonies de peuplement, les destructions d'habitations et

d'infrastructures palestiniennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, doivent cesser. Les attaques en provenance de Gaza doivent cesser. Toutes les violences doivent cesser.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg est prêt à continuer de contribuer activement aux efforts en cours, en coopération étroite avec les acteurs clefs, le Quatuor et les pays de la région. En effet, il n'y aura pas de sécurité en Israël sans un Etat palestinien viable, pas de sécurité dans la région sans une paix dans tous les pays du Moyen-Orient.

Monsieur le Président,

Il faut changer la donne, il faut rompre le cycle de la violence.

Cet impératif s'applique aussi à la République démocratique du Congo et à la région des Grands Lacs.

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, signé le 24 février dernier à Addis Abeba constitue, nous l'espérons vivement, un tournant déterminant pour la consolidation de la paix et la stabilisation de la région. La deuxième réunion du Mécanisme de suivi régional au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui s'est tenue lundi à New York a permis d'adopter des critères de suivi régionaux et des indicateurs de progrès qui faciliteront la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Il s'agit-là d'une première étape importante. Elle devra être suivie d'actions concrètes, sur le plan politique, sécuritaire et économique.

Les parties doivent mettre en œuvre de bonne foi et de manière diligente l'ensemble de leurs engagements, y compris l'engagement de ne pas tolérer ni fournir une assistance ou un soutien quelconque aux groupes armés, notamment le M23, qui continuent de sévir dans l'Est de la RDC.

Il faut s'attaquer aux causes profondes de la violence récurrente et poser les jalons d'un essor économique régional, afin d'amorcer un cercle vertueux permettant aux populations de la région de prendre le chemin du développement durable.

Monsieur le Président,

L'engagement de la communauté internationale est tout aussi nécessaire dans une situation qui reçoit hélas moins d'attention : je veux parler de la tragédie humanitaire qui se déroule en République centrafricaine.

Cette tragédie affecte l'ensemble de la population de ce pays : 4,6 millions de personnes.

L'ordre public et l'état de droit se sont effondrés. Les violations des droits de l'homme sont généralisées : arrestations et détentions arbitraires, torture, violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants, viols, exécutions extrajudiciaires. Selon nos informations, la Séléka a recruté et utilisé au moins 3.500 enfants-soldats; un chiffre qui ne peut laisser personne indifférent.

La situation humanitaire ne cesse de se détériorer. L'insécurité ambiante réduit encore l'accès aux populations affectées.

Il est urgent d'agir.

La restauration de la sécurité et de l'ordre public doit constituer la priorité immédiate. Nous saluons vivement la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine d'autoriser le déploiement d'une Mission internationale de soutien à la Centrafrique. Les Nations Unies devront apporter tout leur soutien, logistique et financier, à cette Mission sous conduite africaine. Il en va de notre crédibilité.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous connaissons tous les effets désastreux de la non-réglementation du commerce des armes classiques : répressions violentes, conflits armés, criminalité, violence généralisée.

D'où l'importance cruciale du Traité sur le commerce des armes, que cette Assemblée a approuvé à une très large majorité, il y a cinq mois. Le Luxembourg est fier de compter parmi les parrains de la première heure de cette importante initiative; il est fier d'avoir signé le Traité dès son ouverture à la signature, le 3 juin dernier. La procédure de ratification nationale a été engagée, et vous saurez compter sur nous pour œuvrer à une entrée en vigueur rapide du Traité.

Permettez-moi à cet égard de féliciter votre propre pays, M. le Président, qui a d'ores et déjà ratifié le Traité. Je me félicite également du fait que plus de 110 Etats membres des Nations Unies, y compris les Etats-Unis, ont déjà signé le nouvel instrument juridique.

Le Traité sur le commerce des armes représente une avancée notable pour le droit international, le droit humanitaire international et les droits de l'homme.

Je tiens à saluer dans ce contexte l'important débat que le Conseil de sécurité a consacré hier aux conséquences du transfert illicite, de l'accumulation déstabilisante et du détournement des armes légères et de petit calibre pour la paix et la sécurité internationales, et la résolution adoptée à cette occasion. Le Conseil a ainsi souligné à juste titre la nécessité d'une réponse intégrée de la communauté internationale : une réponse qui tienne compte des effets négatifs de ces activités illicites sur la sécurité, la gouvernance, l'état de droit et le développement ; une réponse qui tienne aussi compte des liens de ces activités avec d'autres menaces à la paix et la sécurité internationales, telles que le terrorisme, la piraterie et la criminalité transnationale organisée.

Monsieur le Président,

La récente attaque meurtrière perpétrée dans un centre commercial à Nairobi nous a montré une nouvelle fois à quel point nous devons rester vigilants dans la lutte contre le terrorisme. Cet acte inacceptable doit nous encourager à appuyer encore davantage les efforts africains visant à libérer la Somalie de la menace d'Al-Chabab. Pour ma part, lors de la Conférence

« New Deal » pour la Somalie qui s'est tenue le 16 septembre dernier à Bruxelles, j'ai eu l'occasion de réaffirmer que le Luxembourg reste engagé aux côtés de la Somalie. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui déterminé de la communauté internationale, de l'Union africaine et des Nations Unies en particulier, le gouvernement et le peuple somaliens sauront continuer d'avancer sur le chemin de la paix, de la sécurité et de la prospérité.

Le risque de prolifération d'armes de destruction massive demeure une menace tout aussi réelle que le terrorisme.

Hier, les pourparlers entre la République islamique d'Iran et le groupe E3+3, dirigé par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, ont repris ici à New York. Nous soutenons ces efforts. Nous voulons des pourparlers substantiels qui conduisent rapidement à des résultats concrets, qui mènent à une solution diplomatique au dossier nucléaire iranien. Les sanctions ne représentent pas une fin en soi. Elles constituent la réponse internationale au refus de l'Iran de respecter les obligations internationales et de coopérer pleinement avec l'AIEA. Nous encourageons la nouvelle équipe dirigeante iranienne à s'engager dans des négociations constructives et à prendre les mesures qui s'imposent pour prouver à la communauté internationale que son programme nucléaire a des visées strictement pacifiques, et ouvrir une nouvelle page dans ses relations avec la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Lorsque nous parlons de développement durable, lorsque nous parlons de mettre en place le programme de développement pour l'après-2015, nous ne pouvons ignorer les effets dévastateurs des conflits et de la violence sur le développement. Les situations de crise et les menaces que je viens d'évoquer l'illustrent clairement.

Nous devons parler de même, et ce de façon renforcée, de gouvernance favorable au développement, d'institutions qui garantissent l'état de droit, de liberté d'expression, de gouvernements transparents et responsables. Nous devons parler de justice, de lutte contre l'impunité, de respect du droit international.

Le Luxembourg souscrit pleinement à l'appel lancé par notre Secrétaire général pour asseoir les objectifs de l'après-2015 sur les normes et principes internationaux des droits de l'homme.

Ces objectifs devront s'appliquer à tous. Ils devront permettre de relever les défis planétaires du XXIème siècle en faisant fond sur les objectifs du Millénaire pour le développement; ils devront permettre d'éliminer la pauvreté et de favoriser le développement durable. Ils devront s'inscrire dans un cadre unique et cohérent.

La Manifestation spéciale qui s'est tenue avant-hier au niveau de l'Assemblée générale a permis de faire le point de l'action menée pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, de saluer les importantes avancées enregistrées, mais aussi d'identifier les secteurs pour lesquels il importera de redoubler d'efforts.

Le tableau qui se présente à nous est, en effet, comme l'a dit le Secrétaire général, « en demi-teinte ». Il nous faut donc accélérer la marche vers la réalisation des OMD ; il nous faut renouveler nos engagements ; il nous faut tenir nos promesses.

Mon pays continuera à apporter sa part. Depuis 2009, notre aide publique au développement a atteint le seuil de 1 % de notre revenu national brut. Nous sommes déterminés à maintenir cet effort.

Lors de la Conférence de Rio+20 en juin 2012, nous avons réaffirmé notre attachement au développement durable dans ses trois dimensions interdépendantes : le développement économique, l'intégration sociale et la viabilité de l'environnement. Nous avons réitéré notre détermination à nous attaquer aux menaces que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement font peser sur l'humanité.

Le Luxembourg a pris avec ses partenaires européens des engagements contraignants pour réduire ses émissions de gaz carbonique et atténuer les effets du changement climatique. Nous sommes déterminés à tout faire pour parvenir à la conclusion d'un accord universel sur le climat en 2015.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'année dernière, à cette tribune, notre chef d'Etat avait mis en exergue la volonté du Luxembourg de se mettre au service des Nations Unies. Aujourd'hui, je tiens à saisir cette occasion pour remercier l'Assemblée d'avoir élu mon pays pour un mandat de deux ans au Conseil de sécurité. Ce premier mandat dans notre histoire est un honneur. C'est aussi une responsabilité que nous mesurons dans toute sa portée.

Depuis le 1er janvier dernier, le Luxembourg s'engage au quotidien pour contribuer, de concert avec ses partenaires, au maintien de la paix et de la sécurité internationales ; pour assumer cette responsabilité commune qui est la nôtre : la responsabilité de prévenir, de préserver et de protéger.

Il n'y a pas de tâche plus noble, et il n'y a pas de tâche plus urgente dans le contexte actuel.

Je vous remercie de votre attention.